



Questions transversales du vendredi 13 novembre 2015

Chaque trimestre, un point de rencontre est prévu entre M. Tissier et ALPE pour aborder les questions des parents.

- Avant les vacances d'octobre, il n'y avait pas de chauffage au collège. Pourriez-vous nous donner la raison ?
Au collège, c'est le chef d'établissement qui décide de la date de la mise en route du chauffage, et donc du début de la saison de chauffe. Il faut environ une journée pour que la chaleur se diffuse correctement dans tout l'établissement.
Le froid est apparu en milieu de semaine. En raison du cross le vendredi après-midi, des deux semaines de vacances, et du coût dans le budget annuel, il a été décidé de reporter la mise en route du chauffage à la rentrée du 03/11/2015.
- L'ouverture d'une salle sur le temps du midi est-elle toujours d'actualité ?
M. Tissier précise que le foyer est devenu une salle de classe (les salles C201 et C202 étant désormais inaccessibles). Il est toutefois d'accord pour ouvrir une salle sur le temps du midi comme l'an passé en cas de froid et dans la limite de ses possibilités (pas d'absence d'assistant d'éducation). La surveillance des espaces communs pendant le temps de demi-pension reste la priorité.
- Les heures de permanence sont parfois bruyantes. Les élèves se « plaignent » à leurs parents de ne pouvoir pas travailler dans le calme.
Pour les heures de retenues, les parents feraient le même constat.
M. Tissier rappelle la création de deux espaces distincts, une salle pour l'aide aux devoirs et une autre pour la permanence et les retenues en fin de journée. Cette situation est en progrès par rapport aux années précédentes.
M. Tissier en prend note.
- Plusieurs parents sont inquiets sur l'importance des rappels à l'ordre qui sont, de ce fait, banalisés. Et ils soulignent parfois un manque de cohérence.
M. Tissier précise que le rappel à l'ordre évite le mot de l'enseignant dans le carnet, et c'est peut-être moins « agressif ».
Suite à notre demande en CA, M. Tissier s'était engagé à faire des statistiques. Il s'avère qu'il constate une augmentation des rappels à l'ordre sur certains niveaux, par rapport à l'an dernier. L'information a été remontée aux enseignants.

Il note toutefois peu de rappels sur le niveau 5^{ème}, et le travail de l'an dernier sur les 6èmes porte ses fruits.

En outre, il tient à faire remarquer que le climat scolaire est beaucoup plus apaisé en comparaison de l'an dernier.

Il appartient à chaque enseignant de poser une punition ou rappel à l'ordre. Le système des rappels à l'ordre semble plus pertinent car il ne systématise pas la punition, mais il faut trois rappels à l'ordre pour une punition

Par ailleurs, il tient à souligner la qualité de suivi des P.P. sur chaque élève. Au bout de 15 rappels à l'ordre, l'élève est reçu par M. Tissier avec le PP.

- Les parents font remarquer que la grille n'est pas toujours ouverte à temps à la 2^{ème} heure de cours de la matinée.
M. Tissier en prend note. Le service de vie scolaire a mis en place une nouvelle organisation, cela devrait mieux tourner.
- La réunion parents-professeurs de mi-trimestre n'a pas été organisée de façon officielle,
*M. Tissier a vu avec l'équipe enseignante pour que chaque PP rencontre individuellement les parents des élèves en difficulté, ou rencontre téléphonique, pour faire un point.
Chaque parent peut prendre aussi rdv avec les enseignants pour faire un bilan s'il le souhaite.*
- Des parents ALPE s'étonnent de la facture de la ½-pension, il n'y a pas le prix du repas, ni les dates.
*M. Tissier demande à Mme Belgacem de nous rejoindre. Il s'agit du logiciel qui édite les factures avec un montant global. Les remises d'ordre (s'il y en a) indique le prix payé du repas.. Les dates sont marquées dans le règlement intérieur. Le prix est individuel, et varie selon le quotient des familles.
Pour les 5 ou 6 repas de fin juin non consommés, le « gain » engendré permet d'améliorer la qualité des repas, puisque l'argent reçu sur ce chapitre reste alloué à ce service, il permet de faire un repas de Noël plus sympa, ou d'autres repas...*
- La question du « parking » et des trous rebouchés...
*M. Tissier ne sait pas qui a pu effectuer ces travaux. Peut-être une entreprise du conseil départemental qui est venue faire des travaux pendant les vacances.
Par ailleurs, à ce jour, ALPE n'a toujours pas eu de réponse du département sur la question de l'aménagement du parking/espace à côté du collège.*

NB. Depuis l'entretien relatif aux questions transversales, une remise en état du parking a été faite sur l'initiative du Conseil Départemental, qui a pris en charge tous les frais afférents, alors qu'il n'a normalement pas la charge de cet espace public appartenant à la commune.